

Le 10 octobre 2017

Réunion avec le comité pour l'élevage caprin.

Participants : C. LALANE, O. JOSEPH, V PACHOUTE, W. DELOUIS, C. CADET, M. JOSEPH, V. CADET, J-M GRANGEON, M. LAUBERGE.

Le principe arrêté par le groupe est exposé, il fait suite à une précédente expérience qui n'avait pu aboutir.

Il s'agirait pour le groupe de pouvoir acheter 120 chèvres adultes et un bouc "amélioré".
Chaque famille recevrait 2 chèvres et verserait 200gds (3€) par tête de bétail de façon à constituer un fond de roulement pour le transport lors de l'achat et pour les soins vétérinaires lors de l'élevage.
La famille recevant le bouc en plus des 2 chèvres s'engage à offrir les saillies gratuitement pour ce premier groupe.

Une chèvre a 2 portées par an de 2 à 3 chevreaux.

La première année, chaque famille s'engagerait à donner 2 chevrettes à une famille d'un autre groupe en attente, les chevreaux mâles seraient vendus.

A chaque chevreau vendu, la famille verserait 200gds dans le pot commun afin d'entretenir un roulement d'argent. C'est cette absence de roulement qui avait fait échouer la précédente expérience, le groupe ne pouvant subvenir aux soins vétérinaires.

Le comité se propose de commencer l'élevage avec 1 groupe constitué de 60 familles recevant les 120 premières chèvres et le bouc "amélioré".

Durant la première année d'élevage, 1 autres groupes de 60 familles se constituerait où chaque famille au cours de l'année suivante recevrait 2 chevrettes, un bouc serait choisi parmi les plus beaux chevreaux pour être donné à ce second groupe et ainsi de suite.

L'achat des chèvres et du bouc s'élèverait à 610 000gds (9 400€ environ)

L'argent mis dans le pot commun s'élèverait à 18 000gds (277€) soit 6000gds (92€) pour le transport et 12 000gds (185 €) pour les soins vétérinaires de la première année et en attente des premières ventes de chevreaux.

L'accès payant à l'école étant un soucis constant et un poste budgétaire élevé dans toutes les familles, cet élevage améliorerait grandement les économies familiales dans l'incapacité totale de pourvoir individuellement à l'achat d'un couple de chèvre et surtout de faire face individuellement aux besoins vétérinaires.

Ce comité demande donc un financement à hauteur de 9500€ environ permettant l'achat du premier cheptel.

Des groupes autogérés d'épargne et de prêts fonctionnent dans la localité avec un certain succès, ce qui permet d'affirmer que le pot commun serait judicieusement géré.

Contact : Caminet LALANE : 41 48 64 13